

Atelier des Lauréats



PATINAGECANADA



PATINAGEQUÉBEC

Lauréats

- **Présentateurs**

- **Rémi Gibara**

- Administrateur – Secteur Équipe du Québec et Événements

- **René Tremblay**

- Président patinage Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau

- **Membres du “Comité provincial” des Lauréats :**

- Rémi Gibara, Président du comité;
 - Elisabeth Higgins, Administratrice - Secteur Développement du patinage
 - Isabelle Matte, Présidente régionale Rive-Sud;
 - Dolorès Nantel, Vice-présidente régionale de Lanaudière;
 - Dominique Petit, Présidente régionale des Laurentides;
 - René Tremblay, Président régional Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau;
 - Elie Sigouin, Coordinatrice aux événements et Équipe du Québec.

Rôle et responsabilités de l'administrateur des Lauréats

- Prendre connaissance du guide explicatif de Patinage Québec (disponible sur le site Internet) et suivre les procédures établies pour le dépôt des candidatures;
- Avoir une bonne connaissance du monde du patinage artistique et avoir une bonne connaissance de la langue française pour la rédaction des dossiers;
- Se tenir au fait des critères de sélection des différents lauréats régionaux, provinciaux et nationaux et transmettre les renseignements nécessaires aux administrateurs des lauréats;
- Aviser que les formulaires sont disponibles sur le site;



Rôle et responsabilités de l'administrateur des Lauréats (suite)

Tâches spécifiques :

- Responsable de préparer les dossiers des candidats, avec son comité, en vue de la sélection pour les différents lauréats et de s'assurer de l'admissibilité de chacun des candidats;
- Organiser, convoquer et présider une ou des rencontre(s) avec le comité des lauréats;
- Envoyer les documents des nommés à l'endroit prévu à cet effet et en conserver des copies;



Rôle et responsabilités de l'administrateur des Lauréats (suite)

Tâches spécifiques :

- Organiser la gala des lauréats;
- Transmettre les renseignements nécessaires aux candidats sélectionnés pour les lauréats et faire le suivi des réservations au besoin;
- Être responsable de l'organisation de toutes les activités tenues autres que les compétitions et les sessions de tests;
- Rédiger le rapport annuel de ses activités pour la présentation aux membres lors de l'assemblée générale annuelle.



Lauréats

- **Formation des comités de sélection**
 - **Clubs et régions**
 - Ce sont des membres de l'exécutif :
 - Président(e);
 - Responsable des lauréats;
 - Responsable du Patinage Plus;
 - Responsables du Programme des tests et/ou des compétitions de Patinage Canada;
 - Pour la sélection au régional : un ou deux représentants des clubs qui ne siègent pas au niveau régional.
 - **Patinage Québec**
 - Deux membres du conseil d'administration de Patinage Québec
 - Administrateur – Secteur Équipe du Québec et Événements
 - Un autre membre du CA de Patinage Québec;
 - Trois présidents régionaux.
 - **Patinage Canada**
 - Pour la majorité des prix la présidente est sur le comité;
 - Les comités varient en fonction des différents Prix.

Les différentes catégories de Lauréats :

- **Pour les clubs :**
 - Vous pouvez décider les catégories que vous voulez;
 - Participer au plus grand nombre de catégories possibles;
 - Respecter les règles de la région.

Lauréats

- **Pour les régions**

- Patinage Plus – dames – messieurs
- Patineur de compétition :
 - Volet compétition Sans Limites – Pré-juvénile – star 4,5,6 – Or – dames – messieurs
 - Volet Interprétation / Artistique / Olympiques spéciaux / Patinage synchronisé
- Assistant de programme
- Bénévole de club
- Tests Or, tests danses Diamants
- Juge de compétition / de tests Star
- Spécialiste de données
- Officiel technique
- Temple de la renommée

Lauréats

- **Pour Patinage Québec**
 - Prix Josée Chouinard;
 - Prix Manon Perron;
 - Prix bénévole régional;
 - Temple de la renommée.

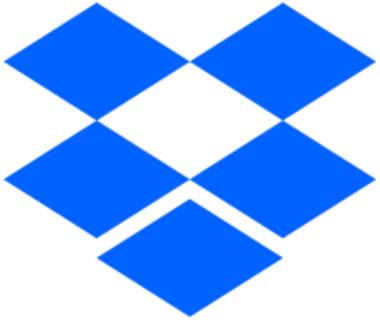
Lauréats

• Pour Patinage Canada

- Prix de l'athlète de Patinage Plus de section;
- Prix de l'athlète de Patinage STAR;
- Prix de l'athlète de Patinage de compétition;
- Prix d'assistant(e) de programme de section;
- Prix des entraîneurs bénévoles de section;
- Prix des bénévoles de section;
- Entraîneurs de club et de patinage récréatif de Patinage Canada;
- Prix commémoratif Elizabeth Swan;
- Prix d'excellence aux bénévoles d'événement;
- Prix d'excellence aux entraîneurs de club;
- Prix d'excellence aux entraîneurs de compétition et aux chorégraphes;
- Prix d'excellence aux officiels;
- Prix - Programme de mentorat David Dore.

Lauréats

• Le Dropbox



- Qui est familier avec cette application?
- C'est un progiciel fondé en 2007 dont l'entreprise est localisée à San Francisco.
- À quoi ça sert? C'est un service de stockage et de partage de données.
- Comment l'utiliser? (voir présentation PowerPoint)
- **Comment y accéder :**
 - <https://www.dropbox.com/home/R%C3%A9mi%20Gibara/ATELIER%20LAUR%C3%89ATS%20AGA%202020>
- **Directives pour la saison 2020-2021 :**
 - https://www.dropbox.com/sh/9scetrj0kve2imz/AABFjPgXzMuXDqii2h5-Smq_a?dl=0

Lauréats

- **Différents documents à fournir :**



- Éviter la redondance d'information;
- Juger de la pertinence du (des) document(s) fournis en annexe(s)
- Comment présenter un dossier (René);
 - Mise en situation d'une analyse de dossier;
- Utilisation des différents outils (René).

- **Exemples de cas particuliers :**

Au départ, il est important de mentionner que les documents de Patinage Canada sont une référence et que certaines particularités peuvent s'appliquer au Québec.



- **Athlète de Patinage STAR;**

- Ce patineur doit avoir passé au moins 1 test dans 1 discipline : Danse et/ou Style Libre et/ou Habilitéés et/ou Interprétation.
- **Il ne doit pas avoir participé à une de ces compétitions de qualification : CSB 2020, CSS 2021, CSA 2021 et n'y être inscrit aux CSB 2021.**

- **Exemples de cas particuliers :**

- **Athlète de Patinage de Compétition;**

- Ce patineur doit être arrivé parmi les 10 premiers aux Championnats « A » de Section Québec dans une catégorie Pré-Novice, Novice, Junior ou Senior*.
- Il doit aussi être âgé de 16 ans et moins au 1^{er} juillet pour un patineur individuel ou de 18 ans et moins au 1^{er} juillet pour une équipe de patineur en couple ou danse**.

* Un patineur avec un BYE est à la même égalité que le top 10 aux Championnats « A » de Section Québec.

** Si un des partenaires est âgé de plus de 18 ans au 1^{er} juillet, le couple ne peut pas être présenté. Cependant, un partenaire peut être présenté seul uniquement s'il compétitionne en simple et qu'il répond à tous les critères. Seuls les résultats en simple seront comptabilisés.



- **Exemples de cas particuliers :**

- Couple de patineurs qui représente deux régions différentes ;

- Si un couple de patineurs représente deux régions différentes, seulement une région doit soumettre le dossier. Donc les deux régions doivent se coordonner pour monter le dossier et choisir qui soumettra la candidature.



- **Exemples de cas particuliers :**

- Un patineur « Entraîneur »;

- *Est-ce qu'un entraîneur en formation qui remplace comme entraîneur à quelques occasions et agit également à titre d'AP sur les glaces STAR de ce club est éligible au Lauréat d'assistant de programme?*
 - Son statut change seulement lorsqu'elle paie sa cotisation comme entraîneur. Elle pourrait être certifiée sans jamais avoir payé !!!
- *Également, son éligibilité pour les autres lauréats en tant que patineuse, considérant son statut d'entraîneur en formation.*
 - Seulement un entraîneur étant un patineur identifié par Patinage Québec, Espoir, Élite, Relève ou Excellence pourra être admissible au prix d'athlète de patinage de compétition, s'il est admissible à tous les critères.



Lauréats

- **Respect des dates de remise des documents :**
 - Pour les clubs (décembre);
 - Pour les régions (janvier);
 - Patinage Québec (février);
 - Patinage Canada.



Lauréats

- **Respect des dates de remise des documents :**
 - Lors du premier message vous y retrouverez le lien du site (Dropbox) pour déposer les documents:
 - La problématique d'aujourd'hui est que les bénévoles ne siègent plus aussi longtemps sur les comités, donc beaucoup de roulement et les nouvelles personnes ne savent pas nécessairement comment faire;
 - On va demander aux membres des régions de déposer un document, afin de s'assurer que tout le monde a accès au site;
 - Il va y avoir des rappels à tous les mois en mentionnant de nouveau la date limite afin que celle-ci soit respectée
 - La date limite pour déposer les documents sera un lundi au lieu d'un vendredi;
 - Afin de permettre à tous de bien faire son travail dans les délais prévus, les dossiers remis après la date limite seront refusés.

Lauréats

- **Importance et impact du non respect des délais**
 - Candidature intéressante qui devra être rejetée;
 - Pénaliser des personnes susceptibles de se démarquer;
 - Priver le comité d'une candidature pouvant être choisi au provincial;
 - Etc.

